

POURQUOI TRAVAILLER AVEC NOUS ?

Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap : un engagement solidaire et responsable

Faire appel à un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) est une manière concrète pour votre organisation de contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cela vous permet de lutter activement contre l'exclusion et la discrimination tout en répondant à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH), imposée aux entreprises de plus de 20 salariés.



Réduire votre contribution OETH

En sous-traitant avec un ESAT, vous avez l'opportunité de réduire la contribution financière liée à votre OETH. Les contrats de sous-traitance, de fourniture ou de prestation de service permettent une déduction pouvant aller jusqu'à 30% du montant des services fournis. Cette démarche participe à une meilleure intégration des personnes handicapées tout en apportant une valeur ajoutée à votre entreprise.



Avantage fiscal pour les particuliers

Les particuliers peuvent également bénéficier d'une réduction d'impôt en recourant aux services d'un ESAT pour des prestations à domicile. Cette réduction est équivalente à 50% du montant de la main-d'œuvre engagée, avec une attestation fiscale délivrée annuellement pour justifier des dépenses. Un avantage qui allie solidarité et économie.



Le saviez-vous ?

Travailler avec nous, vous permet de réduire votre contribution à l'OETH.

Travailler
ENSEMBLE
est une force !

